

LE Jacobin

Octobre 2021 | Vol. 19 N° 08



LE BULLETIN D'INFORMATION DE SAINT-JACQUES



Joyeuse Halloween !

Férié de l'Action de grâce
Les bureaux municipaux et la bibliothèque
seront fermés le lundi 11 octobre.

Rappel

Taxes municipales : échéance du
4^e versement le 14 octobre.

 **Séance du conseil le 4 octobre**

Salle du conseil de la mairie



Mairie

16, rue Maréchal
Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0
Téléphone : 450 839-3671
Télécopieur : 450 839-2387
info@st-jacques.org
www.st-jacques.org

Horaires*

Lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30,
vendredi de 8 h à 12 h.
* Fermée entre 12 h et 13 h.

Service téléphonique d'urgence

Après les heures de bureau pour
bris d'aqueduc, fuite d'eau, etc.
Téléphone : 1 800 567-9372

Pendant les heures de bureau, en cas de
panne d'électricité seulement.
Téléphone : 450 839-7697.

Conseil municipal

Prochaine séance
Lundi 4 octobre

Les séances seront maintenant ouvertes au
public en respectant les mesures sanitaires.



Horaires

Lundi et mardi de 13 h à 18 h,
jeudi de 13 h à 20 h
et le samedi de 9 h à 12 h.

Merci de respecter les mesures en vigueur.
Téléphone : 450 831-2296.

| | |
|---|--------------|
| Le conseil municipal | |
| • Mot de la mairesse | 3 |
| • Nouveaux employés de la municipalité | 4 |
| • Election | 5 |
| Travaux publics | |
| • Fermeture et ouverture d'eau | 6 |
| • Clapet anti-retour d'égout | 6 |
| • Les arbres qui s'en occupe ? | 6 |
| • Les feuilles et les puisards... | 7 |
| • Collecte de feuilles et de gazon | 7 |
| • Déchiquetage des branches | 7 |
| Urbanisme | |
| • Abri d'auto | 7 |
| Bibliothèque | |
| • Un vent de changement | 8 |
| • Nouveautés | 8 et 9 |
| Culture | |
| • Programmation culturelle | 10 |
| Loisirs | |
| • Halloween | 11 |
| • Activités | 12, 13 et 14 |
| • Billets journaliers de ski | 15 |
| • Dépouillement de l'arbre de Noël | 15 |
| • Formulaire de remboursement | 16 |
| Environnement | |
| • Respect dans votre bac ! | 17 |
| • Le compost et son ramassage | 17 |
| • Les couches lavables et réutilisables | 17 |
| Sécurité civile | |
| • Capsule de prévention des incendies | 18 |
| Communauté | |
| • Remerciements | 19 |
| • Fadoq | 19 |
| • Salon des artisans | 19 |
| • Concours - Halloween | 20 |

Inscrivez-vous sur notre site Internet
en cliquant sur l'icône ci-dessous.



| | |
|--------------|---|
| Réalisation | Municipalité de Saint-Jacques |
| Impression | BBM-Imprimerie Lanctôt |
| Papier | Roland Enviro 100% recyclé |
| Distribution | Postes Canada |
| Parution | Le Jacobin est publié 10 fois l'an. |
| Tirage | 2050 exemplaires. |
| ISSN : | 1708-2894 |
| Dépôt légal | Bibliothèque et Archives nationales du Québec |
| Dépôt légal | Bibliothèque et Archives Canada |

Mot de la mairesse

Chères citoyennes et chers citoyens,

Nous voici déjà au mois d'octobre, le mois de l'année où dame Nature porte ses plus belles couleurs. Afin de pouvoir pleinement profiter de ces journées d'automne, la Municipalité de Saint-Jacques, en collaboration avec la Municipalité de Sainte-Julienne, vous prépare une offre de sentier pédestre.

Octobre, c'est aussi le mois de l'Halloween. Encore une fois cette année, le comité des loisirs vous prépare une animation unique. Petits et grands pourront participer à cette fête en toute sécurité.

Le 11 octobre, journée de l'Action de grâce, je vous invite à partager un repas en famille et à passer du bon temps ensemble, car la vraie richesse après tout, ce sont ces petits moments (toujours en respectant les règles de la santé publique en vigueur).

Le quotidien de la scène municipale nous apporte sans cesse de nouveaux défis. Depuis 2 ans et demi, j'ai l'incroyable privilège d'être votre mairesse. Des défis, il y en a, et même si quelquefois ils sont de taille, c'est toujours avec beaucoup de plaisir et de respect envers les citoyennes et citoyens que j'aime les relever. Pour moi, représenter la population de Saint-Jacques est le plus stimulant des défis et je souhaite simplement, chers citoyennes et citoyens, continuer à mettre ma passion et ma détermination à votre service.

Josyane Forest
Mairesse de Saint-Jacques



La Municipalité est fière de vous présenter les derniers employés arrivés au sein de son équipe.



Service administratif
Manon Aubin - Secrétaire de direction

Service des communications et de proximité
Virginie Lafèche-Lajoie - Coordinatrice aux communications et aux événements



Bibliothèque Marcel-Dugas
Rachel Gamache - Technicienne pour le Service culturel

Service des travaux publics
Valérie Langlois - Directrice des travaux publics



Service des travaux publics
Hannibal Balit - Journalier spécialisé

Service des travaux publics
Kevin Lavoie - Journalier



Service des travaux publics
Jacques Dion - Brigadier

Pour connaître l'ensemble des employés, vous pouvez consulter le site internet de la Municipalité Saint-Jacques dans la section *Municipalité, Équipe*.

<https://www.st-jacques.org/>

Le 7 novembre 2021, il y aura une ÉLECTION GÉNÉRALE MUNICIPALE à Saint-Jacques

Pourquoi une élection ?

- Tous les quatre ans, l'ensemble des postes du conseil municipal sont en élection, et cela dans toutes les municipalités du Québec.
- Cela permet aux gens qui ont le droit de voter de choisir les personnes qui les représenteront et qui formeront le conseil municipal de la Municipalité, soit :
 - Maire ou mairesse
 - Conseiller (e) # 1
 - Conseiller (e) # 2
 - Conseiller (e) # 3
 - Conseiller (e) # 4
 - Conseiller (e) # 5
 - Conseiller (e) # 6



Quel est le rôle de votre présidente d'élection ?

La présidente d'élection est responsable d'organiser l'élection de votre municipalité, elle est accompagnée par Élections Québec dans ses fonctions.

Pour voter lors de l'élection générale municipale ;

- Votre nom doit être inscrit sur la liste électorale ;
- Vous devez avoir 18 ans au plus tard le jour de l'élection ;
- Vous devez avoir la citoyenneté canadienne ;
- Vous ne devez pas être sous curatelle ni avoir perdu le droit de voter ;
- Vous devez habiter la municipalité ;
- Vous devez être domicilié au Québec depuis au moins 6 mois ;

Ou

- Si vous n'habitez pas la municipalité, vous devez être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise dans la municipalité depuis au moins 12 mois.

Est-ce que votre nom est sur la liste électorale ?

- IL EST DE VOTRE RESPONSABILITÉ DE VOUS ASSURER QUE VOTRE NOM EST SUR LA LISTE ;
- Vous pouvez le vérifier à l'adresse www.electionsmunicipales.quebec/verifier ;
- Pour exercer votre droit de vote, vous devez absolument être sur la liste électorale.

PERSONNEL ÉLECTORAL

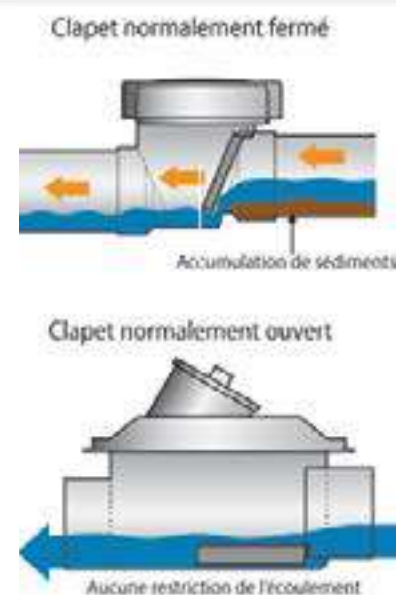
Vous souhaitez faire partie du personnel électoral de l'élection municipale du 7 novembre 2021? Communiquez avec nous au 450 839-3671 afin de nous transmettre vos coordonnées et informations.

FERMETURE ET OUVERTURE D'EAU :

Le service de fermeture et d'ouverture de l'entrée d'eau principale est offert pour les résidences et les commerces.

Qu'il s'agisse de réparation ou de rénovations, vous devez nous aviser au moins 48 heures à l'avance (sauf en cas d'urgence) afin que nous puissions vérifier l'état de votre entrée d'eau avant le début des travaux.

Le service est offert sans frais durant les heures de bureau et est payant en dehors de celles-ci.



CLAPET ANTI-RETOUR D'ÉGOUT

Ce mécanisme installé du côté privé sur la conduite de branchement menant à l'égout est obligatoire et permet d'éviter les inondations dans le sous-sol s'il y a un refoulement d'égout. Il est de la responsabilité du propriétaire de s'assurer qu'il soit fonctionnel. Voici quelques précautions à prendre pour vous assurer que le clapet fonctionne correctement :

- Vérifiez le clapet de temps à autre afin de vous assurer qu'il n'est pas ouvert en raison d'une obstruction ou d'un mauvais fonctionnement;
- En cas de pluie abondante, évitez de faire couler l'eau ou de tirer la chasse d'eau des toilettes. Cet apport en eau peut faire ouvrir le clapet et permettre à l'eau de l'égout de pénétrer dans le réseau de votre propriété plutôt que de l'en empêcher.

LES ARBRES, QUI S'EN OCCUPE ?

L'entretien des milliers d'arbres que l'on retrouve sur notre territoire est nécessaire pour leur santé, mais également pour la qualité de vie des Jacobins. Mais qui doit entretenir lesquels ?

Le savez-vous ?

La Municipalité est responsable de la plantation, de l'entretien et de l'abattage des arbres situés dans l'emprise publique, c'est-à-dire la portion de terrain adjacente à une voie publique et située sur une propriété, mais appartenant à la Municipalité. Quant aux arbres sur les terrains privés, il appartient aux citoyens de les entretenir.

- Aucun permis n'est requis pour l'élagage d'un arbre sur un terrain privé, mais un certificat d'autorisation est obligatoire pour son abattage.
- Le ramassage des branches à la suite de l'élagage est assuré par la Municipalité uniquement pour les arbres situés dans l'emprise publique.



LES FEUILLES ET LES PUISARDS NE FONT PAS BON MÉNAGE !

Les citoyens sont invités à racler et à ramasser fréquemment les feuilles mortes sur leur terrain et à dégager, lorsque pertinent, le puisard en façade de leur propriété. Ce geste simple, ajouté aux efforts de balayage des rues déployés par la Municipalité permettra d'éviter les accumulations d'eau.

Pour signaler un puisard bouché malgré l'absence de feuilles, il faut communiquer avec le Service des travaux publics, au 450 839-3671.



Collecte de feuilles et de gazon

Les jeudis 21 et 28 octobre

Nous vous invitons à mettre vos sacs de feuilles et de gazon près du bac brun les 21, 28 octobre et 4 novembre. L'entrepreneur collectera sans limites tous les sacs en plastique orange, transparent ou en papier. Pour les semaines suivantes, les feuilles devront être déposées uniquement dans le bac brun.

Déchiquetage des branches

Du 9 au 11 octobre, vous êtes invités à déposer en bordure de votre terrain vos branches pour le déchiquetage des branches.

URBANISME

ABRI D'AUTO – 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL

Règles générales pour l'installation d'un abri d'auto temporaire

L'installation d'un abri d'auto temporaire est autorisée entre le 15 octobre d'une année et le 15 avril de l'année suivante. À l'issue de cette période, tout élément d'un abri d'auto temporaire doit être enlevé.

Le savez-vous !

- Un abri d'auto temporaire doit être installé dans l'aire de stationnement ou dans son allée d'accès.
- Seuls les abris d'auto temporaires de fabrication reconnue et certifiée sont autorisés.
- Un abri d'auto temporaire ne doit servir qu'à des fins de stationnement de véhicules automobiles au cours de la période autorisée à cet effet, et ne doit pas servir à des fins d'entreposage.

Pour plus d'information ou pour toutes questions, vous pouvez contacter Charles Durand St-Georges inspecteur municipal à l'adresse courriel suivante : urbanisme@st-jacques.org ou par téléphone au 450 839-3671 poste 7660



UN VENT DE CHANGEMENTS À VOTRE BIBLIOTHÈQUE!

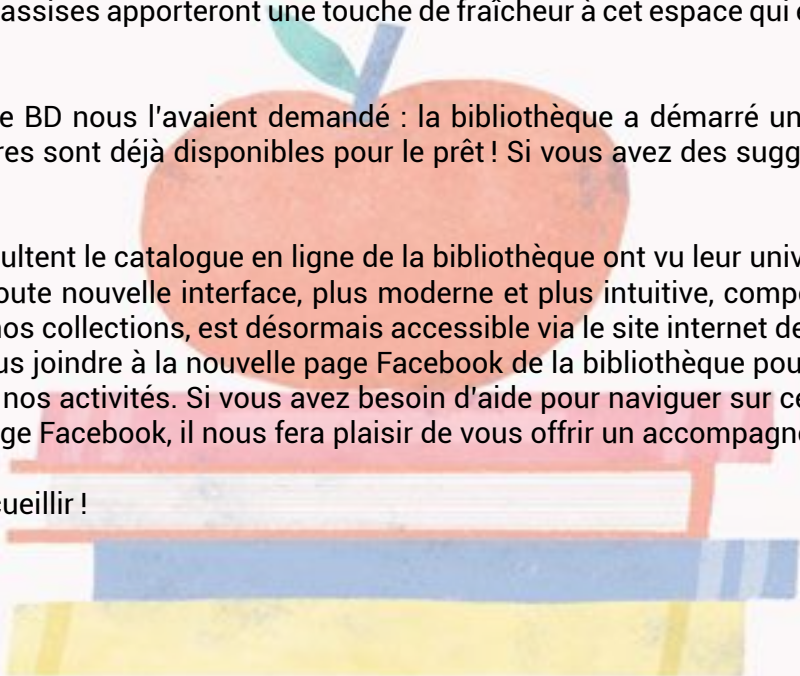
Plusieurs changements ont eu lieu à la bibliothèque dans les dernières semaines! Nous avons reçu un bel objet créatif pour le coin des jeunes. Le sofa modulable Go Coconut permet à nos jeunes lecteurs de stimuler leur créativité en construisant eux-mêmes leur coin lecture. D'ici à la fin de l'année, de nouvelles tables et de nouvelles assises apporteront une touche de fraîcheur à cet espace qui est très, très fréquenté et animé!

Les jeunes lecteurs de BD nous l'avaient demandé : la bibliothèque a démarré une collection variée de mangas. Plusieurs titres sont déjà disponibles pour le prêt! Si vous avez des suggestions, n'hésitez pas à nous en faire part.

Les abonnés qui consultent le catalogue en ligne de la bibliothèque ont vu leur univers changer depuis la mi-septembre! Une toute nouvelle interface, plus moderne et plus intuitive, comportant notamment les images des livres de nos collections, est désormais accessible via le site internet de la Municipalité. Vous pouvez également vous joindre à la nouvelle page Facebook de la bibliothèque pour rester au courant de nos nouveautés et de nos activités. Si vous avez besoin d'aide pour naviguer sur cette nouvelle interface et pour rejoindre la page Facebook, il nous fera plaisir de vous offrir un accompagnement personnalisé.

On a hâte de vous accueillir!

Jeanne et Rachel

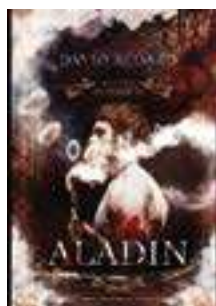


Code QR du catalogue

Nouveautés papier



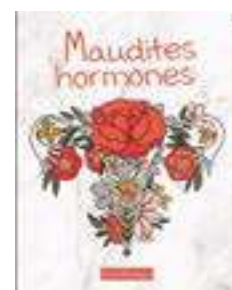
Magus of the Library
T 01 & 02



Aladin
David Bérard



La vie invisible
d'Addie Larue,
Schwab, V E



Maudites hormones
Sarah Rodrigues



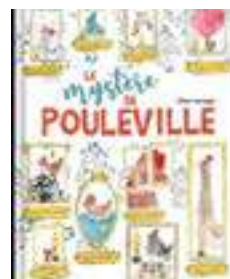
Là où la caravane
passe
Céline Laurens



Tableau final de
l'amour
Larry Tremblay



Les ombres filantes
Christian
Guay-Poliquin



Mystère à Pouleville
Albert Arrayas



S'en sortir quand tout va
mal
Stéphane Desjardins



Calamity Chat
Nicolas O'Byrne

Nouveautés disques



Love will be reborn
Martha Wainwright



Nostalgia 2
Marc Hervieux



Perséides
Coeur de pirate



Phoenix
Charlotte Cardin

Nouveautés Ressources numériques

Initiez les tout-petits au monde de la musique! L'univers de Mazaam est composé de 5 mondes, 15 jeux d'apprentissage d'une durée de 15-30 minutes et de 5 notions musicales.

Une notion par monde est abordée, soit le tempo, le timbre, l'intensité, la hauteur et l'harmonie.

Accédez à toutes les ressources numériques de votre bibliothèque à la maison via le catalogue en ligne, avec votre numéro d'abonné et votre NIP.



MA BIBLIO **FAMILLE**
UNE HISTOIRE DE

Semaine
DES **bibliothèques**
publiques

23^e ÉDITION

16-23 OCT. 2021

semainedesbibliotheques.ca

Programmation culturelle

Les inscriptions aux activités de la bibliothèque sont désormais obligatoires. Contactez-nous par courriel à biblio@st-jacques.org, au téléphone 450 831-2296 ou via le code QR ci-dessous pour annoncer votre présence.

Célébrez avec nous la semaine des bibliothèques publiques du 16 au 23 octobre!

Initiation au prêt numérique, avec Rachel Gamache

Date : 19 octobre 2021

Heure : 17 h à 18 h



Code QR pour le
formulaire

Apportez vos appareils pour découvrir comment emprunter des livres numériques, dans le catalogue de la Bibliothèque Marcel-Dugas et à la BANQ. Présentation de la plateforme Prêt numérique et accompagnement personnalisé des participants.

Soirée de jeux de société, animée par Sociojeux

Date : 21 octobre 2021

Heure : 17 h 30 à 21 h



Dans le cadre de la semaine des bibliothèques publiques, Sociojeux installera ses Géanjeux à la bibliothèque Marcel-Dugas. Tous sont les bienvenus à passer quelques minutes ou plusieurs heures à s'amuser dans un cadre ludique et convivial!

L'heure du conte à la bibliothèque, avec Bouquine.

Date : 23 octobre 2021

Heure : 10 h

Dans le cadre de la semaine des bibliothèques publiques, Bouquine, notre conteuse favorite, raconte ses meilleures histoires aux familles de Saint-Jacques et des environs!

Public cible : 2 à 6 ans, toutes les familles sont les bienvenues :)

Cercle littéraire de Saint-Jacques, avec Jeanne Contant

Date : 26 octobre

Heure : 19 h

Le cercle littéraire de Saint-Jacques se réunit une fois par saison. Venez partager vos lectures et vos coups de cœur dans un environnement convivial.

BONNE NOUVELLE!

HALLOWEEN 2021

COURTS SPECTACLES DE MAGIE, MÏME ET JONGLERIE!

DATE : 31 OCTOBRE

OÙ : PARC DES CULTURES

100A, rue Saint-Jacques (DERRIÈRE L'ÉGLISE)

HEURE : 18 H À 20 H

LIMITE DE 50 PARTICIPANTS MAXIMUM SUR LE SITE

- FILE D'ATTENTE À 1 M DE DISTANCE OBLIGATOIRE ENTRE LES PERSONNES.
- PASSEPORT VACCINAL NON OBLIGATOIRE.
- L'ÉVÈNEMENT RESPECTE LES MESURES SANITAIRES EN VIGUEUR.

POUR INFORMATION : VINCENT GRENIER, 450 839-3671, POSTE 7670
OU, PAR COURRIEL : LOISIR@ST-JACQUES.ORG

INSCRIPTION OBLIGATOIRE : VINCENT GRENIER, 450 836-3671, POSTE 7670,
OU PAR COURRIEL : LOISIR@ST-JACQUES.ORG



FORMATION GARDIENS AVERTIS

Date : 7 novembre 2021
Heure : 9 h à 16 h 30
Où : Maison du Folklore, 66, rue Sainte-Anne
Coût : 40 \$
Âge : 10 à 13 ans
Matériels requis : Crayon, efface et cahier de notes.

BASKETBALL MIXTE

Animé par Benoit Leblanc
Date : 2 novembre au 14 décembre 2021
Heure : 18 h à 19 h
Coût : 14 \$
Où : Gymnase de l'école Saint-Louis-de-France, 4, rue du Collège
Matériel requis : bouteille d'eau

BADMINTON LIBRE

Réservation de terrain obligatoire
Date : 3 novembre au 15 décembre 2021
Heure : 18 h à 22 h
Coût : 16,10 \$ (Taxes incluses)*
*Prix par personne par heure de jeu.
Où : Gymnase de L'école Saint-Louis-de-France, 4, rue du Collège
Matériels requis : Raquette, volant et bouteille d'eau.

VOLLEYBALL MIXTE LIBRE

Qui : 15 ans et plus.
Date : 14 septembre au 26 octobre
Heure : les mardis de 19 h 30 à 21 h 30
Coût : 16,10 \$/participant/session
20,13 \$/non-résident. Taxes incluses
Lieu : Gymnase de l'école Saint-Louis-de-France, 4, rue du Collège).
Matériel requis : bouteille d'eau et ballon de Volleyball.

HOCKEYBALL MIXTE

Animé par Loik Lagacé
Date : 1er novembre au 13 décembre 2021
Heure : 18 h à 19 h
Coût : 14 \$
Où : Gymnase de l'école Saint-Louis-de-France, 4, rue du Collège
Équipements requis : Lunette de protection, bâton avec palette en plastique et bouteille d'eau
Équipement recommandé : Casque, protège-tibias et gant de protection.

Les activités seront offertes en respectant les consignes sanitaires en vigueur de la Santé publique.

ACTIVITÉ : J.S. TAEKWONDO

Public cible : 4 ans et plus, adolescents et adultes
Date de début : 4 septembre au 16 octobre 2021 (7 semaines)
Lieu : Gymnase de l'école Saint-Louis de France, 4, rue du Collège
Matériel requis : Dobuck J.S. Taekwondo (uniforme) en vente sur place (coût selon modèle).

Coûts et horaire

Les samedis de 9 h à 10 h : 80 \$ (7 samedis de 1 heure de cours chacun).
Les samedis de 10 h à 12 h : 120 \$ (7 samedis de 2 heures de cours chacun).
des frais d'affiliation s'appliquent 1 fois/année (membre)
Possibilité d'inscription en tout temps.

Pour information :
Chantal Fillion/Maître Jacques Sourdif
450 752-2629
jstaekwondo@videotron.ca

PICKLEBALL

RÉSERVATION DE TERRAIN OBLIGATOIRE
Qui : 40 ans et plus.
Session : en continu jusqu'en décembre 2021.
Horaire : les lundis de 19 h 15 à 22 h 30 en continu jusqu'en décembre 2021
les jeudis de 19 h 15 à 22 h 30
Lieu : Gymnase de l'école Saint-Louis-de-France, 4, rue du Collège.
Matériel requis : raquette et balles.
Contactez M. Robert Trottier pour connaître le nombre de places restantes ou pour toute information au 514 267-9843.

| | Lundi | Mardi | Jeudi | Samedi |
|-------|-------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------|--|
| 09:30 | | | | |
| 10:00 | | | | MISE EN FORME (au pers) 50+ 10:00-10:40 |
| 11:00 | | | | BOOTCAMP EXTERIEUR 11:00-11:40 |
| 12:00 | | | | |
| 13:00 | | | | |
| 14:00 | | | | |
| 15:00 | | | | |
| 16:00 | | | ZUMBA GOLD 16:30-18:20 | |
| 17:00 | ZUMBA KIDS 6 à 9 ans 17:00-17:40 | | | |
| 18:00 | PATRIUMER 17:45-18:15 | | COMBO X-FRE ABS 17:45-18:15 | |
| 19:00 | ZUMBA FITNESS 18:30-19:30 | COMBO ABDO-FESSES FLEX 18:30-19:20 | ZUMBA FITNESS 18:30-19:30 | |
| 20:00 | ZUMBA GOLD 19:30-20:30 | ZUMBA FITNESS 19:30-20:30 | EXTENSA FITNESS 19:30-20:15 | |

Lieu : La Maison du Folklore
Prix : 130 \$ / 13 semaines
Dates : du 13 septembre au 16 décembre 2021

Pour inscription et information, veuillez contacter Sinda Bennaceur au 450 839-1191.

PHYSIO ST-JACQUES

Physio St-Jacques offre différents soins ainsi que des cours avec du personnel qualifié pour vous accompagner en tout temps.

Plus plus d'information visiter leur site internet au <https://physiostjacques.com/> ou par téléphone au 450 839-2112.



Association régionale de Kin-Ball Lanaudière

INSCRIPTION
 VIA L'ASSOCIATION RÉGIONALE DE KIN-BALL
 LANAUDIÈRE
 LANGLOIS/ST-JACQUES/ST-ROCH
 450 709 7100

3 ÉQUIPES
UN BALLON GÉANT
C'EST LE SPORT OÙ L'ESPRIT
D'ÉQUIPE EST ROI!

Avec un équipement requis
 - Linget d'éducation physique
 - Soulier de sport

Vous devez travailler en équipe
 pour réussir!



Cours virtuels

La Municipalité vous offre des cours virtuels préenregistrés sur son site internet.

La flexibilité avec Sinda
 10 séances

Cardio-militaire avec Vanessa
 10 séances

Rendez-vous au <https://www.st-jacques.org/> dans l'onglet *Loisir* puis l'onglet *Cours virtuels*.

BILLETTS JOURNALIERS DE SKI VALIDES EN TOUT TEMPS À VENDRE!

VAL SAINT-CÔME

Enfant (6 à 12 ANS) : 32,19 \$*
 Étudiant (13 à 24 ANS) : 37,39 \$
 Adulte (25 à 69 ANS) : 43,24 \$
PRIX TAXES INCLUSES!

*Quantité limitée jusqu'à épuisement des stocks.

SKI LA RÉSERVE À SAINT-DONAT

Étudiant (13 à 23 ANS) : 26 \$
 Adulte (24 à 59 ANS) : 34,50 \$
PRIX TAXES INCLUSES!

Contactez Vincent Grenier pour effectuer votre commande via téléphone au 450 839-3671, poste 7670. ou par courriel : loisir@st-jacques.org. Vous pouvez aussi vous présenter directement au garage municipal situé au 186, rue Saint-Jacques!

École de Natation Lisamarie Stanley

450-898-5943

Inscription Automne 2021

| | |
|--|---|
| <p>BAINS LIBRES</p> <p>Lundi 17H30 13 sept. au 13 déc.</p> <p>Mercredi 18H 15 sept. au 15 déc.</p> <p>Adulte: 8\$ 18 ans et + Enfant: 5\$ 0-17 ans *preuve d'identité</p> | <p>NATATION</p> <p>120\$ (avec carnet) 117\$ (déjà carnet)</p> <p>Mercredi 17H: 3-5 ans sept. au 27 oct. 3 oct. au 15 déc.</p> <p>Vendredi 17H: 3-5 ans 18H: 3-5 ans et 5-8 ans 19H: 8-10 ans, 10-12 ans, 13-16 ans 17 sept. au 29 oct. 5 oct. au 17 déc.</p> <p>Samedi 9H: 6 mois - 2 ans et 3-5 ans 10H: 3-5 ans et 5-8 ans 11H: possibilité 18 sept. au 30 oct. 6 oct. au 18 déc.</p> |
|--|---|

AQUAFORME

Lundi 18H30
13 sept. au 25 oct.

Mercredi 19H
1er nov. au 13 déc.

110\$ pour 7 cours de 1H

DÉPOUILLEMENT DE L'ARBRE DE NOËL

PÈRE NOËL À VOS PORTES!

Inscription obligatoire!
Date : 12 décembre 2021
Heure : Livraison commence à 9 h (Livraison en ordre d'adresse civique du nord au sud)
Coût : Gratuit

Activité réservée aux résidents de Saint-Jacques
 Une preuve de résidence peut-être exigée à l'inscription

Date limite d'inscription : 12 novembre à midi

Inscription : Vincent Grenier, 450 839-3671, poste 7670 ou par courriel à loisir@st-jacques.org

Formulaire de remboursement pour le programme d'aide financière aux activités sportives et artistiques pour les résidents de Saint-Jacques

Remboursement demandé par :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : (Résidence) _____ Bureau : _____

**Les zones blanches sont réservées à l'administration de la Municipalité de Saint-Jacques*

| Remboursement demandé pour (Nom de l'enfant) | Nom de l'activité | Lieu de l'activité | Date d'inscription | Coût de l'activité | Montant admissible (33%) |
|--|-------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------------|
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| Total des montants admissibles (33 %) | | | | | |
| Total du remboursement | | | | | |

Documents à joindre:

- Reçu officiel émis par l'organisme
- Preuve de résidence
- Preuve de scolarité (si d'âge scolaire)
- Preuve d'âge du participant (18 ans et -)

Date limite pour effectuer sa demande :

- Un seul remboursement par année, en décembre
- Date limite pour les demandes : 30 novembre.

Remettre le formulaire à Vincent Grenier, au 186, rue Saint-Jacques.

Je m'engage à aviser la Municipalité de tout changement (annulation ou modification) lié à la présente demande.

Signature

Date

À l'usage de la Municipalité de Saint-Jacques seulement

Vérifié par : _____ Date : _____

Autorisé par : _____ Date : _____



CONTINUEZ À METTRE DU RESPECT DANS VOTRE BAC!

Les bonnes habitudes de recyclage se pratiquent chaque jour. Voici quelques rappels concernant l'importance de bien remplir votre bac bleu :

- Métal, verre, plastique, carton et papier sont les seules matières acceptées, sous forme de contenant, d'emballage ou d'imprimé;
- Le plastique numéro 6 doit être mis à la poubelle.

Pour optimiser la collecte :

- Placez le bac devant votre résidence à 30 cm du trottoir ou de la rue pour ne pas gêner la circulation et pour faciliter le déneigement;
- Orientez les roues du bac vers votre résidence;
- Libérez 1 mètre autour pour faciliter la levée mécanique.



Le compost et son ramassage

Nous sommes déjà rendus au mois d'octobre !

N'oubliez pas que le compost sera ramassé toutes les semaines jusqu'au 28 octobre. Pour la période hivernale, le ramassage se fera le 4 novembre et 2 décembre.

LE SAVEZ-VOUS !

La Municipalité a un **programme d'aide financière pour les couches lavables et réutilisables** qui a comme objectifs généraux :

- Favoriser et promouvoir l'utilisation des couches lavables et réutilisables;
- Favoriser et promouvoir un geste écologique afin de réduire l'enfouissement des couches jetables;
- Favoriser l'accessibilité de cette alternative pratique et économique pour les nouveaux parents résidents de Saint-Jacques.

Pour être admissible à ce programme, les critères suivants doivent être satisfaits :

- Résider sur le territoire de la Municipalité de Saint-Jacques;
- Être le parent ou le tuteur d'un enfant âgé de moins d'un (1) an;
- Avoir fait l'achat d'au moins vingt (20) couches lavables et réutilisables neuves;
- Faire la preuve de son admissibilité et fournir les documents requis au soutien de sa demande.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de la Municipalité dans l'onglet *Municipalité, Nos politiques.*

La Semaine de la prévention des incendies se déroulera du 3 au 9 octobre 2021 sur le thème « Le premier responsable, c'est toi! ».

Durant cette période, les pompiers de la MRC Montcalm feront des visites dans les écoles ainsi que dans vos maisons pour vérifier vos avertisseurs de fumée et répondre à vos questions.

Chaque année au Québec, les incendies causent en moyenne :

- 13 maisons endommagées chaque jour,
- 400 blessés,
- 24 000 personnes évacuées.



Près de 49 % des incendies qui se produisent dans les maisons sont liés à une distraction ou à une erreur humaine. Plusieurs événements malheureux peuvent être évités par de simples gestes qui peuvent faire une différence.

Nous profitons du moment pour vous informer de comportements sécuritaires à adopter lorsque vous cuisinez :

- Surveillez toujours les aliments qui cuisent. Utilisez une minuterie.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron. Utilisez une friteuse thermostatique.
- Pour cuire les aliments, utilisez un récipient dont le diamètre est plus grand ou égal à l'élément chauffant sur la cuisinière. Un débordement de nourriture sur l'élément pourrait provoquer un incendie.
- Ayez un couvercle à portée de main. Si ce n'est pas celui du récipient, assurez-vous qu'il peut le couvrir en totalité.
- Fermez les appareils de cuisson lorsque vous devez quitter la cuisine ou votre domicile.
- Ne rangez pas d'objets dans le four ni sur le dessus de la cuisinière.
- Gardez un extincteur portatif, à portée de main, à quelques mètres de la cuisinière, par exemple à l'entrée de la cuisine, et apprenez à l'utiliser.

Votre service incendie de la MRC de Montcalm



REMERCIEMENTS



La Municipalité aimerait souligner les 20 ans de madame Thérèse Gaudet comme présidente de la pétanque. Félicitations pour l'ensemble de vos années !

Par le fait même, nous vous présentons le nouveau président, monsieur Michel Lépine. Bon succès à vous !



La Municipalité aimerait remercier Limoges et fils pour sa contribution dans la construction et l'aménagement du château de neige lors de l'hiver 2021 au parc Aimé-Piette.



Un grand merci à vous !

Reprise des activités de votre club Fadoq St-Jacques (si les mesures sanitaires le permettent)



MARCHE

Début le 21 septembre de 9 h 30 à 10 h 30.
Pour information: Diane Beauchênes au 450 839-7864

PÉTANQUE ATOUT

Début le 28 octobre à 13 h.
L'inscription aura lieu le 14 et 15 octobre
Coût: 10 \$ (remis à la fin de la saison)
Pour information: Micheline Arbour au 450 839-3946

Le club Fadoq de l'amitié St-Jacques vous invite à son 23^{ème} Salon des artisans.

Date : 30 et 31 octobre
Lieu : Au gymnase de l'école Saint -Louis de France, 4, rue du Collège .
Heures : Samedi 10 h à 17 h
Dimanche 10 h à 16 h

Nous accueillerons une trentaine d'exposants de la région, qui vous présenteront de magnifiques produits, beaucoup de variétés et un grand choix pour vos cadeaux de Noël. Vous trouverez également sur place un casse-croûte ainsi qu'un encan chinois.

Naturellement cette année, les recommandations de la santé publique seront suivies.

Concours

1^{er} au 29 octobre 2021

HAHAHA, bonjour!

Irma la sorcière désire refaire l'extérieur de sa maison hantée. Il y a tellement de couleur qu'elle n'arrive plus à se décider. Est-ce que tu peux aider Irma à redécorer sa maison? Amuse-toi bien petit monstre!

Vous pouvez apporter votre dessin à la Municipalité pour courir la chance de gagner un panier rempli de bonbons!

Lieu: 16, rue Maréchal, Saint-Jacques

Heure d'ouverture : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

**Il faut être résident de Saint-Jacques pour participer au concours !*



Nom de l'enfant: _____

Adresse complète: _____

Numéro de téléphone : _____

**Un dessin autorisé par enfant !*